



« Le henné naturel

n'est qu'exceptionnellement
responsable de réactions cutanées »

Et pourtant cette jeune femme présente
une pathologie très fréquente...

Le henné naturel

Le henné naturel se présente sous forme d'une poudre obtenue à partir de feuilles de plante (*lawsonia inermis*) séchées.

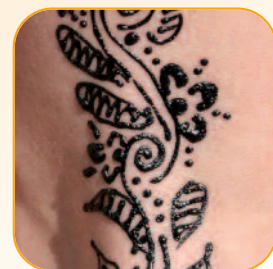
En mélangeant cette poudre à de l'eau, on obtient une pâte utilisée pour dessiner sur la peau. Il faut compter 10 à 12 heures de contact pour que le henné pénètre et teinte la peau d'une couleur brun-orangée. La couleur s'élimine avec le turnover épidermique en quelques semaines.



Le henné noir

Comme l'observation le laisse supposer, le tatouage de notre patiente n'a pas été réalisé avec du henné naturel mais avec du **henné noir**.

Pour obtenir une couleur plus foncée et raccourcir le temps de marquage des tatouages temporaires, on ajoute au henné d'autres ingrédients comme des extraits d'indigo ou encore un produit de synthèse **le paraphénylènediamine communément appelé PPD**.



Le PPD est une substance très allergisante

Il provoque, comme chez notre patiente, des eczéma de contact.

On peut observer un érythème et un œdème ainsi qu'une éruption sur les contours du dessin. La zone cutanée est prurigineuse.



A l'exception d'une tolérance pour les teintures capillaires (dans la limite de 6%), la législation européenne interdit la présence de PPD dans les produits destinés à être appliqués sur la peau.

Il n'en est pas de même hors de l'Europe et les tatouages temporaires « à prise rapide » proposés aux touristes au Maghreb ou en Asie contiennent la plupart du temps de fortes doses de PPD.



A retenir : quand la pâte de henné à une teinte "brun-orangé", pas de risque, quand elle est noire : danger! ⁽¹⁾

(1) <http://afssaps.sante.fr/htm/10/filcoprs/tatouage-henne.pdf>

Eczéma de contact et sensibilisation au PPD : ATTENTION AUX CONSÉQUENCES !!!

Nécessité d'éviter définitivement le contact avec de très nombreux produits contenant du PPD

Une fois sensibilisé le patient déclenche une réaction allergique à tout produit contenant du PPD, même aux concentrations autorisées.

Et le PPD est très utilisé dans l'industrie. Ainsi on peut le retrouver dans le caoutchouc (poignée de vélo, tuyaux), les textiles (couleurs foncées, jeans,...) les encres d'imprimerie, les teintures notamment capillaires. On comprend que pour l'allergie au PPD peut devenir

très embarrassante et déboucher selon les circonstances sur de sérieux handicaps quotidiens voir empêcher l'exercice de certains métiers.

Le PPD reste toujours une des premières causes d'allergie aux colorants chez les coiffeurs.

Rester attentif au risque d'allergie croisée

Il existe un risque d'allergie croisée avec l'acide para aminobenzoïque (PABA) filtre encore présent dans certaines crèmes de protection solaire.

Quels conseils délivrer,
Quel traitement proposer ?

Prévenir les patients de terrain allergique : conseiller d'éviter ces tatouages au henné noir. Le traitement repose sur l'éviction de tout contact avec les produits à risque (cf. paragraphe précédent). Sur le site de l'eczéma, le traitement repose sur un corticoïde de classe II 1 à 2 fois par jour pendant 5 à 15 jours. Une crème cicatrisante ou émollissante peut être appliquée entre les applications

A savoir : une pigmentation brune peut perdurer pendant plusieurs semaines après la guérison.

La réalisation de tests épicutanés se justifie pour confirmer l'allergie au PPD, en raison des conséquences que cela entraîne pour des patientes le plus souvent très jeunes : impossible de porter certains vêtements, de faire des teintures capillaires, etc...

Recommandations et poster salle d'attente sur :
<http://afssaps.sante.fr/htm/10/filcoprs/tatouage-henne.pdf>



Dermocorticoïde
de classe II
Nérisonne
Crème

**Emulsion huile/eau
onctueuse et fluide**

S'étale facilement
Ne colle pas
Sans odeur

1. DENOMINATION : Nerisone. **2. COMPOSITION QUALITATIVE ET QUANTITATIVE :** Crème p 100 g : Valérate de diflucortolone (DCI) 0,10 g. Excipients : stéarate de macrogol 2000, alcool stéarylique, paraffine liquide, vaseline, édétate disodique, carbomère 934, hydroxyde de sodium, parahydroxybenzoate de méthyle (E218), parahydroxybenzoate de propyle (E216), eau purifiée. Pommade p 100 g : Valérate de diflucortolone 0,10 g. Excipients : vaseline, cire d'abeille blanche, paraffine liquide, alcanatoates (C12-C18) de polyéthylène glycol 400 (Dehymuls E), eau purifiée. Pommade anhydre gras p 100 g : Valérate de diflucortolone 0,10 g. Excipients : paraffine liquide, vaseline, cire microcristalline, huile de ricin hydrogénée. **3. FORMES PHARMACEUTIQUES :** Crème. Pommade. Pommade anhydre. **4. DONNEES CLINIQUES :** **4.1 Indications thérapeutiques :** Indications privilégiées où la corticothérapie locale est tenue pour le meilleur traitement : eczéma de contact, dermatite atopique, lichénification. Indications où la corticothérapie locale est un des traitements habituels : dermatite de stase (« eczéma variqueux »), psoriasis, lichen, prurigo non parasitaire, dyshidrose, lichen sclérotrophique annulaire, lupus érythémateux discoïde, pustuloses amicrobiennes palmoplantaires, dermatite séborrhéique à l'exception du visage, traitement symptomatique du prurit du mycosis fongicoïde. Indications de circonstance pour une durée brève : piqûres d'insectes et prurigo parasitaire après traitement étiologique. Selon l'état pathologique de la peau utiliser : - pommade anhydre : lésions très sèches, - pommade : lésions sèches, - crème : lésions aiguës suintantes et régions pileuses. **4.2 Posologie et mode d'administration :** Les applications sont limitées à 2 par jour. Une augmentation du nombre d'applications quotidiennes risquerait d'aggraver les effets indésirables sans améliorer les effets thérapeutiques. Le traitement des grandes surfaces nécessite une surveillance du nombre de tubes utilisés. Pour une utilisation rationnelle, il est conseillé : - d'appliquer le produit en touches espacées, - puis d'étaler jusqu'à ce qu'il soit entièrement absorbé. Certaines dermatoses (psoriasis, dermatite atopique...) rendent souhaitable un arrêt progressif. Il peut être obtenu par la diminution de fréquence des applications et/ou par l'utilisation d'un corticoïde moins fort ou moins dosé, ou en alternant avec une base sans dermocorticoïde. **4.3 Contre-indications :** - Hypersensibilité à l'un des composants contenus dans la préparation - Infections primitives bactériennes, virales, fongiques ou parasitaires - Lésions ulcérées. - Acné - Rosacée - Application sur les paupières (risque de glaucome). **4.4 Mises en garde et précautions particulières d'emploi :** **Mises en garde :** L'utilisation prolongée sur le visage des corticoïdes à activité forte expose à la survenue d'une dermatite cortico-induite et paradoxalement cortico-sensible, avec rebond après chaque arrêt. Un sevrage progressif, particulièrement difficile, est alors nécessaire. En raison du passage possible des corticoïdes dans la circulation générale, un traitement sur de grandes surfaces ou sous occlusion peut entraîner les effets systémiques d'une corticothérapie générale, particulièrement chez le nourrisson et l'enfant en bas âge. Ils consistent en un syndrome cushingoïde avec ralentissement de la croissance : ces accidents disparaissent à l'arrêt du traitement, mais un arrêt brutal peut être suivi d'une insuffisance surrénale aiguë. **Précautions d'emploi :** Chez le nourrisson, il est préférable d'éviter les corticoïdes d'activité forte. Il faut se méfier particulièrement des phénomènes d'occlusion spontanée pouvant survenir dans les plis ou sous les couches. En cas d'infection bactérienne ou mycosique d'une dermatose cortico-sensible, faire précéder l'utilisation du corticoïde d'un traitement spécifique. Si une intolérance locale apparaît, le traitement doit être interrompu, et la cause doit en être recherchée. En raison de la présence d'huile de ricin, dans Nerisone gras pommade, risque de sensibilisation, notamment chez l'enfant de moins de 3 ans. **4.6 Grossesse et allaitement :** **Grossesse :** Aucune étude de tératogénèse n'a été effectuée avec les corticoïdes administrés par voie orale. Néanmoins, les études concernant la prise de corticoïdes per os chez la femme enceinte n'ont pas mis en évidence un risque malformatif supérieur à celui observé dans la population générale. En conséquence, ces médicaments peuvent être prescrits pendant la grossesse si besoin. **Allaitement :** L'allaitement est possible en cas de traitement par ce médicament. Ne pas appliquer sur les seins lors de l'allaitement en raison du risque d'ingestion du produit par le nouveau-né. **4.8 Effets indésirables :** L'utilisation prolongée de corticoïdes d'activité forte peut entraîner une atrophie cutanée, des télangiectasies (à redouter particulièrement sur le visage), des vergetures (à la racine des membres notamment, et survenant plus volontiers chez les adolescents), un purpura ecchymotique secondaire à l'atrophie, une fragilité cutanée. Au visage, les corticoïdes peuvent créer une dermatite péri-orale ou bien aggraver une rosacée (cf. Contre-indications et Mises en garde). Il peut être observé un retard de cicatrisation des plaies atones, des escarres, des ulcères de jambe (cf. Contre-indications). Possibilité d'effets systémiques (cf. Mises en garde). Des éruptions acnéiformes ou pustuleuses, une hypertrichose, des dépigmentations ont été rapportées. Des infections secondaires, particulièrement sous pansement occlusif ou dans les plis et des dermatites allergiques de contact ont été également rapportées lors de l'utilisation de corticoïdes locaux. En raison de la présence, dans Nerisone crème, de parahydroxybenzoates de méthyle et de propyle, risques d'eczéma de contact ; exceptionnellement réactions immédiates avec urticaire et bronchospasmes. En raison de la présence, dans Nerisone gras pommade, d'huile de ricin risques d'eczéma de contact. **5. PROPRIETES PHARMACOLOGIQUES :** **5.1 Propriétés pharmacodynamiques :** DERMOCORTICOÏDE (D-Dermatologie). Les dermocorticoïdes sont classés en 4 niveaux d'activité selon les tests de vasoconstriction cutanée : activité très forte, forte, modérée, faible. Le Nerisone est d'activité forte. Actif sur certains processus inflammatoires (par exemple : hypersensibilité de contact) et l'effet pruriguineux qui leur est lié. Vasoconstricteur. Inhibe la multiplication cellulaire. **5.2 Propriétés pharmacocinétiques :** L'importance du passage transdermique et des effets systémiques dépend de l'importance de la surface traitée, du degré d'altération épidermique, de la durée du traitement. Ces effets sont d'autant plus à redouter que le traitement est prolongé. **6. DONNEES PHARMACEUTIQUES :** **6.2 Durée de conservation :** 5 ans. **6.3 Précautions particulières de conservation :** A conserver à une température ne dépassant pas 30°C. **6.4 Nature et contenance du récipient :** Tube en aluminium de 30 g. **7. PRESENTATION ET NUMERO D'IDENTIFICATION ADMINISTRATIVE :** 322 237.9 crème tube de 30g, 322 235.6 pommade tube de 30g, 322 236.2 pommade anhydre tube de 30 g. **8. CONDITIONS DE DELIVRANCE :** Liste I. **9. TITULAIRE DE L'AUTORISATION DE MISE SUR LE MARCHÉ :** BAYER SANTÉ - 13 rue Jean Jaurès - 92807 PUTEAUX Cedex. **10. DATE D'APPROBATION/REVISION :** 1999. **Prix :** 3,33 € Remb. Séc.Soc. 65 %. Coll. PHARMACOVIGILANCE : Tél : 03 20 20 88 59. **EXPLOITANT :** INTENDIS S.A.S. Qualité de visite médicale : Tél : 01 49 06 45 90 ou par e-mail : qualite-visite-medecale@intendis.com. «En vertu des dispositions des articles 38 et suivants de la loi Informatique et Libertés, vous disposez d'un droit d'accès, de modification et d'opposition pour des motifs légitimes, aux données à caractère personnel collectées vous concernant. Vous pouvez exercer ce droit en vous adressant au Pharmacien Responsable, INTENDIS SAS, 13 rue Jean Jaurès, 92807 Puteaux Cedex»



INT0084-07/08

Nerisone

INTENDIS